

# L'enseignement à Genève

## REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

### D3. Transitions à l'intérieur de l'enseignement secondaire I

Lors de son entrée en vigueur, la dernière réforme du cycle d'orientation (CO) intervenue à la rentrée 2011 avait entraîné une sélection plus marquée à la fin de l'école primaire, mais celle-ci a diminué progressivement au fil des années : au 31 décembre 2011, 65% des élèves de 9<sup>e</sup> étaient en R3 (exigences scolaires élevées) ; cette part est de 74% en 2023. Les élèves de milieu favorisé sont majoritairement en R3/LS (88% contre 55% des élèves de milieu modeste), tout comme les filles (75% contre 67% des garçons). Sur 10 élèves ayant débuté le CO en 2020, près de 7 ont eu un parcours linéaire en trois ans (c'est-à-dire sans redoublement et en restant dans la même filière). Près d'un quart des élèves ayant débuté en R1 ont terminé le CO dans une section plus exigeante (sans redoublement). C'est aussi le cas de 15% des élèves ayant débuté en R2. La volée entrée au CO en 2020 dans le contexte de la pandémie a moins connu de redoublements (en R1, en R2 et en R3) par rapport à la volée de 2018. Cette évolution est à rapprocher de l'augmentation des réorientations vers une section moins exigeante (de R2 à CT par exemple).

**D**epuis la rentrée 2011, les élèves intègrent en première année du CO (9<sup>e</sup>) l'un des trois regroupements (R1, R2 et R3), en fonction de leurs moyennes annuelles en français et mathématiques obtenues lors de la dernière année de l'enseignement primaire (8P). Les conditions d'accès aux trois regroupements, réévaluées, étaient devenues plus exigeantes qu'avant l'entrée en vigueur de cette organisation. Parallèlement, les parcours au sein du CO avaient été conçus avec un système de passerelles devant faciliter des réorientations dites « promotionnelles » vers un regroupement ou une section plus exigeante, que ce soit en cours d'année scolaire ou entre deux années scolaires. À leur entrée en 10<sup>e</sup>, l'orientation des élèves vers l'une des trois sections LS, LC ou CT se fait en fonction des moyennes obtenues en 9<sup>e</sup>. Les regroupements (R1, R2 et R3 en 9<sup>e</sup>) et sections (CT, LC et LS en 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>) correspondent à des niveaux différents d'exigences scolaires (R1 et CT : exigences élémentaires ; R2 et LC : exigences moyennes ; R3 et LS : exigences étendues, la section LS étant par ailleurs composée de trois options [latin, langues vivantes et sciences] et d'un profil sport-art-études).

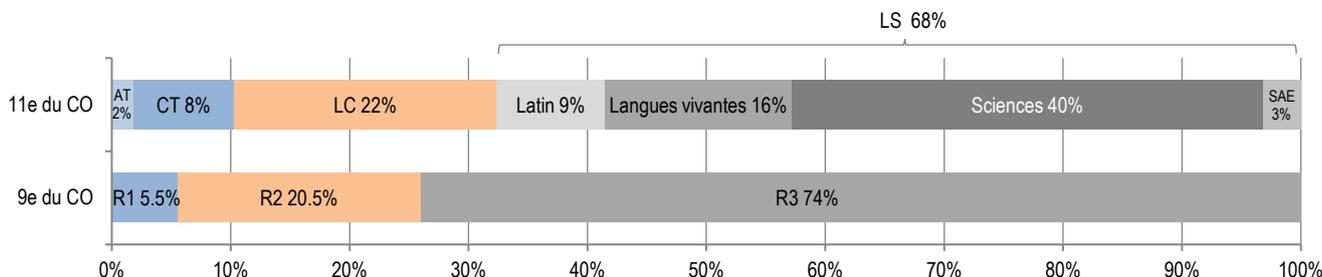
**Des ajustements de parcours au secondaire I : en 9<sup>e</sup>, 74% des élèves sont dans la filière à exigences scolaires élevées ; en 11<sup>e</sup>, c'est le cas de 68% des élèves**

Sur la base des acquis scolaires à la fin de l'école primaire et après les transferts réalisés durant le premier trimestre de l'année scolaire, 74% des élèves sont au CO dans le regroupement le plus exigeant scolairement (R3) au 31 décembre 2023. Un peu plus du quart des élèves connaissent une sélection à l'entrée du CO, qui les dirige vers un regroupement dont les exigences scolaires sont moins élevées et les possibilités d'orientation ultérieures au secondaire II plus limitées : 20.5% en R2 et 5.5% en R1.

En 11<sup>e</sup>, la répartition est un peu différente, avec moins d'élèves dans la section aux exigences étendues (68% en LS, toutes options confondues) ; 22% des élèves sont dans la section LC ; enfin, la section aux exigences élémentaires (CT) ainsi que les classes-ateliers comptent 10% des élèves de la volée (graphique D3.a).

L'écart entre la situation à l'entrée du CO (en 9<sup>e</sup>) et à sa sortie (en 11<sup>e</sup>) illustre la sélection scolaire intervenant lors des parcours au sein du CO. Celle-ci reste toutefois moins importante que celle réalisée lors de la transition entre l'école primaire et le CO : en effet, de la 8P à la 9<sup>e</sup> du CO, ce sont 26% des élèves qui ne peuvent pas se diriger vers la filière à exigences scolaires élevées (R3) ; entre la 9<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup> du CO, ce sont 6% d'élèves supplémentaires qui ne peuvent pas fréquenter la section la plus exigeante scolairement (LS).

#### D3.a Répartition des élèves en 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année du CO, selon le regroupement<sup>(1)</sup> ou la section<sup>(2)</sup>, 2023



<sup>(1)</sup> Regroupement suivi en 9<sup>e</sup> année (R1 : exigences élémentaires ; R2 : exigences moyennes ; R3 : exigences étendues).

<sup>(2)</sup> Section suivie en 11<sup>e</sup> année (AT : classe-atelier CT : communication et technologie ; LC : langues vivantes et communication ; LS : littéraire et scientifique).

SAE : profil sport-art-études.

N.B. Ce graphique propose une photographie au 31.12.2023 de la répartition des élèves de 9<sup>e</sup> et de 11<sup>e</sup> du CO. Il ne s'agit donc pas d'une analyse longitudinale qui suivrait les mêmes élèves entre la 9<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup> du CO.

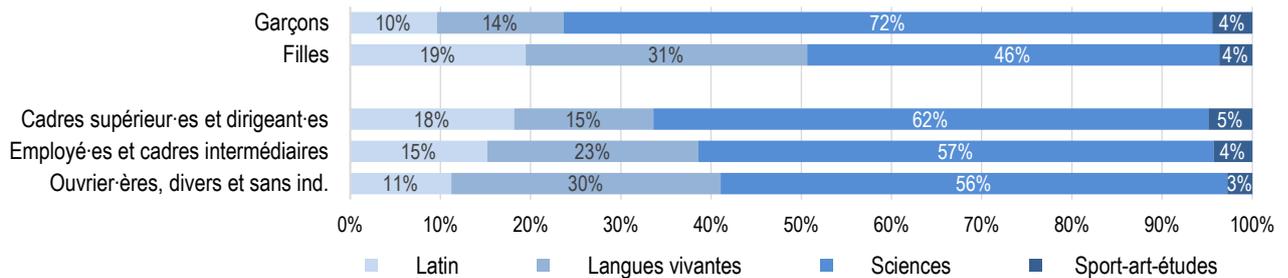
Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

## Le choix du profil en section LS varie selon le genre et le milieu social

Pour les élèves de la section LS, les choix d'options ne se font pas dans les mêmes proportions, les sciences attirant davantage d'élèves (40% de l'ensemble de la volée se trouvant en 11<sup>e</sup> en 2023), les langues vivantes environ deux fois moins (16%) et les langues anciennes séduisant moins d'un élève sur dix (9%) (graphique D3.a). À noter que 3% des élèves de 11<sup>e</sup> LS ont un profil sport-arts-études (c'est-à-dire pratiquant une discipline sportive à un niveau régional ou national ou bien une discipline artistique individuelle de manière intensive).

Un objectif prioritaire du DIP vise à promouvoir les filières scientifiques chez les filles. C'est un fait, le choix de l'option en LS est assez différencié selon le genre : les filles sont plus nombreuses dans les langues vivantes, qu'elles sont 31% à choisir en 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> LS (contre 14% des garçons), mais aussi dans les langues anciennes (19% contre 10% des garçons) (graphique D3.b). Les garçons se concentrent dans l'option Sciences qu'ils choisissent dans 72% des cas (contre 46% des filles). Dans une moindre mesure, le choix des options semble aussi lié à l'origine sociale puisque les jeunes des milieux les plus favorisés optent plus souvent pour les sciences (62%) et les langues anciennes (18%) que les autres. Ce constat est valable aussi bien pour les filles que les garçons.

### D3.b Répartition des élèves en 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> LS selon le profil, le genre et la catégorie socioprofessionnelle des parents, 2023



Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

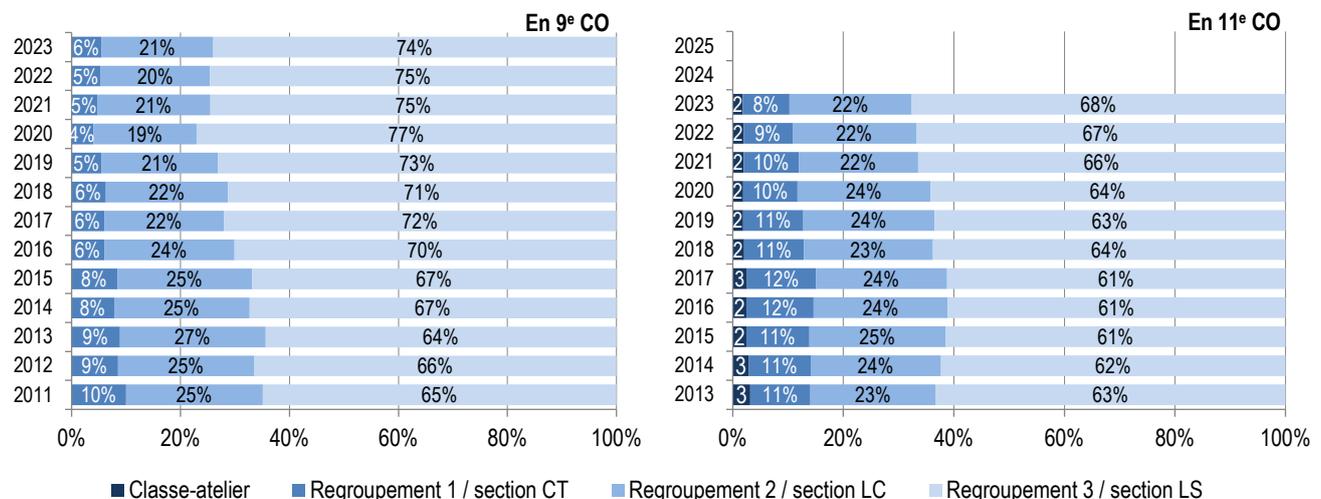
## Après la 8P, les trois quarts des élèves entrent dans la filière à exigences élevées du CO

Même si l'essentiel de la sélection scolaire intervient toujours lors de la transition entre l'école primaire et le CO, celle-ci tend à diminuer depuis la première année de mise en œuvre de la réforme de 2011 : en 9<sup>e</sup> du CO, la proportion de jeunes qui sont en R3 au 31 décembre est ainsi passée de 65% en 2011 à 74% en 2023, soit une augmentation de 9 points en l'espace de d'une dizaine d'années (graphique D3.c).

Relevons qu'en 2020-21, la proportion d'élèves en 9<sup>e</sup> R3 était de 77%, soit le niveau le plus élevé constaté ces dix dernières années. Rappelons aussi que l'observation de la légère augmentation des orientations en R3 en fin de 8P en juin 2020 suivie d'une augmentation des transferts promotionnels de R2 en R3 au cours du premier trimestre de 9<sup>e</sup> du CO en 2020-21 (voir fiche D2. *Transitions entre le primaire et le secondaire*) a eu lieu dans le contexte particulier de la pandémie de Covid-19. La part des élèves de la filière à exigences élevées en 11<sup>e</sup> du CO a eu, quant à elle, tendance à augmenter plus légèrement entre 2013 et 2023 (de 63% à 68%).

La différence de répartition en 9<sup>e</sup> CO et 11<sup>e</sup> CO selon les trois niveaux d'exigences du CO reflète les ajustements de parcours (principalement sélectifs, c'est-à-dire des réorientations vers un regroupement ou une section avec un niveau d'exigences moins élevé) qui ont lieu durant les parcours au CO.

### D3.c Répartition des élèves en 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année du CO, selon le regroupement ou la section<sup>(1)</sup>, 2011 à 2023



<sup>(1)</sup> R1/CT : exigences élémentaires ; R2/LC : exigences moyennes ; R3/LS : exigences étendues.

N.B. La première volée d'élèves entrée en 2011 en 9<sup>e</sup> au CO est arrivée en 11<sup>e</sup> en 2013. Il s'agit d'observations transversales et non longitudinales, des élèves ayant pu arriver ou quitter le CO entre les deux dates d'observation. Les élèves se trouvant en 9<sup>e</sup> en 2023 devraient théoriquement se trouver en 11<sup>e</sup> en 2025.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

## La réforme du CO de 2011 avait avancé le moment de la sélection, mais sans la bouleverser

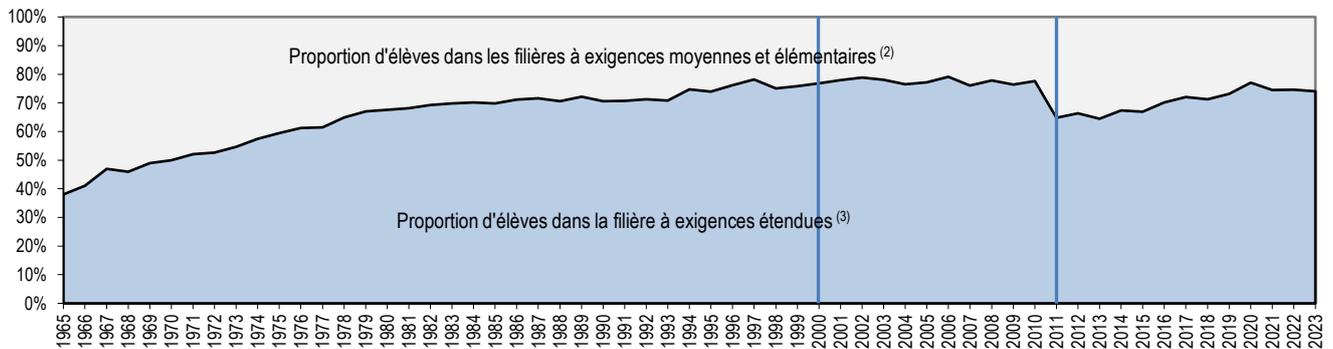
Par rapport à la situation qui prévalait durant les cinq dernières années avant la réforme du CO en 2011, le moment où intervient la sélection scolaire s'était en partie déplacé. Elle était plus précoce qu'auparavant, en étant plus forte à l'entrée au CO. Avant la réforme du CO de 2011, le regroupement A (qui correspondait alors à la filière à exigences scolaires étendues) accueillait, en première année du CO (9<sup>e</sup>), entre 76% et 79% des élèves d'une cohorte. En 2011, c'était 65% des élèves qui allaient en 9<sup>e</sup> R3 (la rupture de tendance est nettement perceptible en 2011 dans le graphique **D3.c**).

Un regard rétrospectif à long terme (depuis 1965, c'est-à-dire depuis la généralisation du CO) sur la sélection à l'entrée du CO montre que la proportion d'élèves suivant la section ou le regroupement le plus exigeant scolairement augmente régulièrement jusqu'en 2000, se stabilise entre 2000 et 2010, diminue ensuite fortement avec la réforme du CO en 2011, date à laquelle le taux d'orientation vers la filière la plus exigeante est revenu au niveau de celui observé à la fin des années 1970, et enfin recommence à augmenter assez régulièrement à partir de 2012 (graphique **D3.d**). Ces quatre dernières années (2020 à 2023), trois quarts des jeunes commencent le CO dans le regroupement le plus exigeant, ce qui tend à se rapprocher fortement du niveau observé avant la réforme de 2011 (entre 2000 et 2010, le taux d'entrée dans la section à exigences élevées était d'environ 77%).

À noter que s'il existe, tout au long de la période observée, des filières à exigences étendues et des filières à exigences moindres, il ne s'agit pas exactement des mêmes exigences, les programmes, les grilles horaires et les conditions d'accès ayant été modifiés. L'observation sur le long terme montre néanmoins une tendance qui renforce l'orientation vers le niveau le plus exigeant par-delà les réformes structurelles.

Pour la dernière année de scolarité du CO (11<sup>e</sup>), les variations sont de bien moins grande ampleur sur l'ensemble de la période. Avec 7 élèves sur 10 dans la section à exigences élevées en 11<sup>e</sup> en 2023, la répartition est revenue au niveau observé avant la réforme de 2011 (entre 2000 et 2011, en moyenne 70% des élèves de 11CO étaient dans la section à exigences élevées) (graphique **D3.e**).

### D3.d Évolution de la répartition des élèves selon la filière fréquentée en première année du CO (9<sup>e</sup>), 1965<sup>(1)</sup>-2023



<sup>(1)</sup> Début de la généralisation du CO.

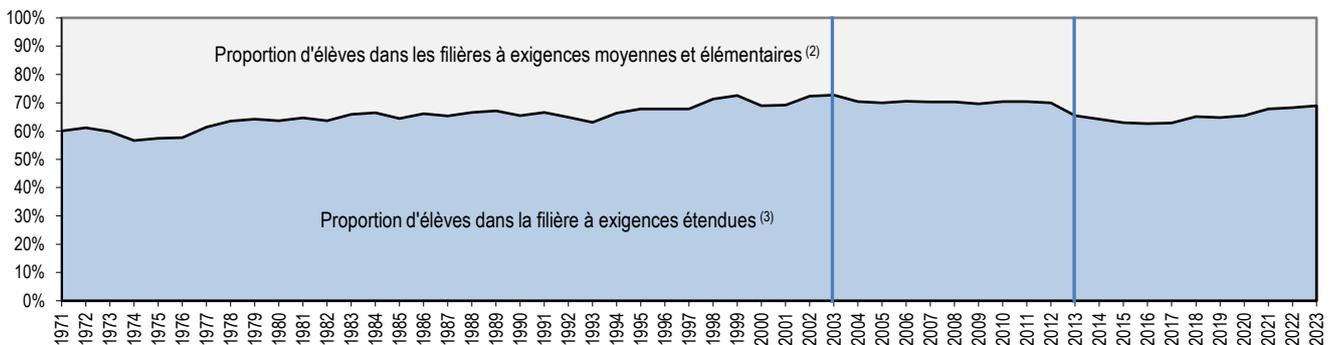
<sup>(2)</sup> Filière à exigences moyennes en première année du CO : section générale (G) avant 2000, regroupement B entre 2000 et 2010, regroupement 2 à partir de 2011. Filière à exigences élémentaires en première année du CO : section pratique (P) avant 2000, regroupement C entre 2000 et 2010, regroupement 1 à partir de 2011.

<sup>(3)</sup> Filière à exigences étendues en première année du CO : sections latine (L), scientifique (S) et moderne (M) avant 2000 ; regroupement A entre 2000 et 2010, regroupement 3 à partir de 2011.

N.B. Les données n'incluent pas les élèves des collèges qui avaient des classes hétérogènes à niveaux et options.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

### D3.e Évolution de la répartition des élèves selon la filière fréquentée en dernière année du CO (11<sup>e</sup>), 1971<sup>(1)</sup>-2023



<sup>(1)</sup> Bien que le CO ait été généralisé en 1965, les données antérieures à 1971 ne sont pas fiables pour la dernière année de scolarité du CO.

<sup>(2)</sup> Filière à exigences moyennes en dernière année du CO : section générale (G) avant 2002, section LC à partir de 2013. Filière à exigences élémentaires en dernière année du CO : section pratique (P) avant 2002, section CT à partir de 2013. Entre 2002 et 2012, le regroupement B correspondait à la filière à exigences moyennes et élémentaires.

<sup>(3)</sup> Filière à exigences étendues en dernière année du CO : sections latine (L) et scientifique (S) avant 2002, regroupement A entre 2002 et 2012, section LS à partir de 2013.

N.B. Les données n'incluent pas les élèves des collèges qui avaient des classes hétérogènes à niveaux et options.

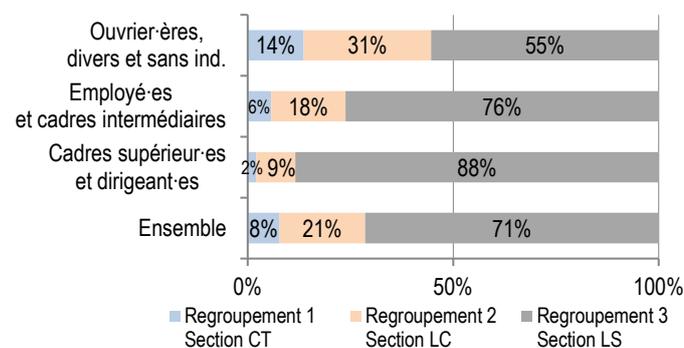
Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

## Un processus de sélection/orientation nettement lié au milieu social des élèves et à leur genre

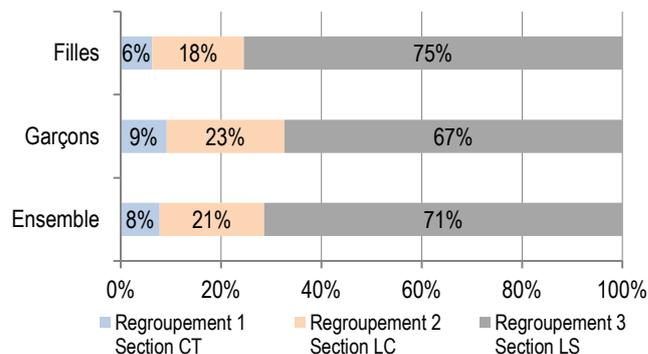
La situation scolaire au CO reste marquée socialement. Les élèves des milieux les plus favorisés fréquentent majoritairement la filière la plus exigeante (88% sont en R3 ou en section LS), alors qu'à peine un peu plus de la moitié des élèves de milieu modeste ou défavorisé se trouve dans cette filière (55%). De même, 2% seulement des enfants de milieu aisé rejoignent le regroupement R1 ou la section CT, contre 14% des enfants de milieu modeste (graphique D3.f).

Les parcours scolaires des filles et des garçons se différencient également. Ayant eu une scolarité moins marquée par des difficultés scolaires au primaire (voir fiches D1. *Transitions à l'intérieur du primaire* et F2. *Compétences des élèves en fin de 8P*), les filles fréquentent plus souvent les filières à exigences étendues au CO (75% sont en R3 ou en section LS, contre 67% des garçons) (graphique D3.g).

**D3.f Répartition des élèves<sup>(1)</sup> dans les regroupements ou sections<sup>(2)</sup> du CO, selon la catégorie socio-professionnelle des parents, 2023**



**D3.g Répartition des élèves<sup>(1)</sup> dans les regroupements ou sections<sup>(2)</sup> du CO, selon le genre, 2023**



<sup>(1)</sup> Toutes années de scolarité (9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>) confondues. Les données n'incluent pas les élèves des classes d'accueil et des classes-ateliers.

<sup>(2)</sup> CT : communication et technologie ; LC : langues vivantes et communication ; LS : littéraire et scientifique.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

## Près de sept élèves sur dix connaissent au CO un parcours linéaire en trois ans

Tous profils confondus, 68% de la volée d'élèves entrée au CO à la rentrée 2020 ont connu un parcours linéaire en trois ans avec un niveau d'exigences identique en 11<sup>e</sup> année à celui de leur regroupement en 9<sup>e</sup> année (étendu, moyen ou élémentaire), contre 62% de la volée entrée en 2011 (tableau D3.h). Le redoublement, qui peut intervenir une seule fois au cours du parcours au CO (voir *Pour comprendre ces résultats*), est en forte baisse depuis 2011 puisqu'il concerne 2% des élèves de la volée 2020 (contre 8% de la volée 2011). Dans la moitié des cas (1%), il vise au maintien dans le regroupement ou la section. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la baisse du redoublement. D'abord, il convient de rappeler que les parcours des élèves ayant débuté au CO en 2020-21 ont connu des mesures particulières (dérogations de promotion notamment) mises en place dans le contexte de la pandémie de Covid-19. L'autre explication se situe au niveau de l'utilisation plus fréquente des réorientations vers une section moins exigeante (parcours sélectifs), qui peuvent constituer une alternative au redoublement.

**D3.h Parcours scolaires<sup>(1)</sup> des volées entrées au CO en 2011<sup>(2)</sup> et 2020<sup>(3)</sup>**

	Entrée au CO en 2011		Entrée au CO en 2020	
	Nombre d'élèves	En %	Nombre d'élèves	En %
<b>Parcours en 3 ans</b>	<b>3'667</b>	<b>87%</b>	<b>3'794</b>	<b>89%</b>
dont :				
linéaires	2'620	62%	2'898	68%
promotionnels	432	10%	164	4%
sélectifs	440	10%	649	15%
neutres	175	4%	83	2%
<b>Parcours en 4 ans (redoublement)</b>	<b>324</b>	<b>8%</b>	<b>104</b>	<b>2%</b>
dont :				
linéaires	141	4%	55	1%
promotionnels	77	2%	7	<1%
sélectifs	62	1%	33	1%
neutres	44	1%	9	<1%
<b>Autres parcours</b>	<b>243</b>	<b>6%</b>	<b>364</b>	<b>9%</b>
<b>Total</b>	<b>4'234</b>	<b>100%</b>	<b>4'262</b>	<b>100%</b>

<sup>(1)</sup> Les parcours ont été construits sur la base de quatre observations entre le 30 septembre 2011 (ou 2020) et le 31 décembre 2014 (ou 2023) ; voir *Pour comprendre ces résultats*. <sup>(2)</sup> Première volée qui a traversé les trois années du nouveau CO. Le champ n'inclut que les élèves qui étaient au CO en 9<sup>e</sup> en septembre 2011.

<sup>(3)</sup> Le champ n'inclut que les élèves qui étaient au CO en 9<sup>e</sup> en septembre 2020.

Les données des cohortes 2013, 2016 et 2018 sont disponibles dans le classeur Excel sur la page des *Repères et indicateurs statistiques (RIS)*.

Source : SRED/nBDS.

Concernant les parcours promotionnels en trois ans entre la 9<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup>, ils sont moins nombreux pour la volée entrée en 9<sup>e</sup> en 2020 que pour celle entrée en 9<sup>e</sup> en 2011 (4% pour la volée 2020 vs 10% pour la volée 2011). Outre la tendance observée depuis l'entrée en vigueur de la réforme, ceci est à rapprocher du fait qu'une plus grande part encore de la volée d'élèves 2020 est entrée directement en 9<sup>e</sup> R3 (77% contre 65% en 2011) et était donc encore moins susceptible d'avoir un parcours promotionnel puisqu'un plus grand nombre d'élèves fréquentaient déjà la filière la plus exigeante scolairement. Par ailleurs, dans un cas sur trois, les élèves ne parviennent pas à se maintenir dans le nouveau regroupement ou la nouvelle section à exigences scolaires supérieures (parcours neutres).

Dans l'ensemble, les réorientations (promotionnelles, sélectives ou neutres) intervenues durant le cursus au CO ont légèrement diminué et concernent 22% de la cohorte entrée au CO en 2020 (soit 945 élèves) contre 29% de la cohorte entrée en 2011.

### Baisse des redoublements pour les élèves de R1 et de R2

Pour les élèves dont l'entrée au CO s'est faite dans le regroupement le plus exigeant (R3), les parcours linéaires en trois ans (sans redoublement et en restant dans la même filière) sont largement majoritaires (80.5%) (graphique D3.i) ; 13.5% seulement des élèves ont connu un parcours sélectif sans redoublement entre la 9<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup> année. Le redoublement concerne, quant à lui, très peu d'élèves (1%).

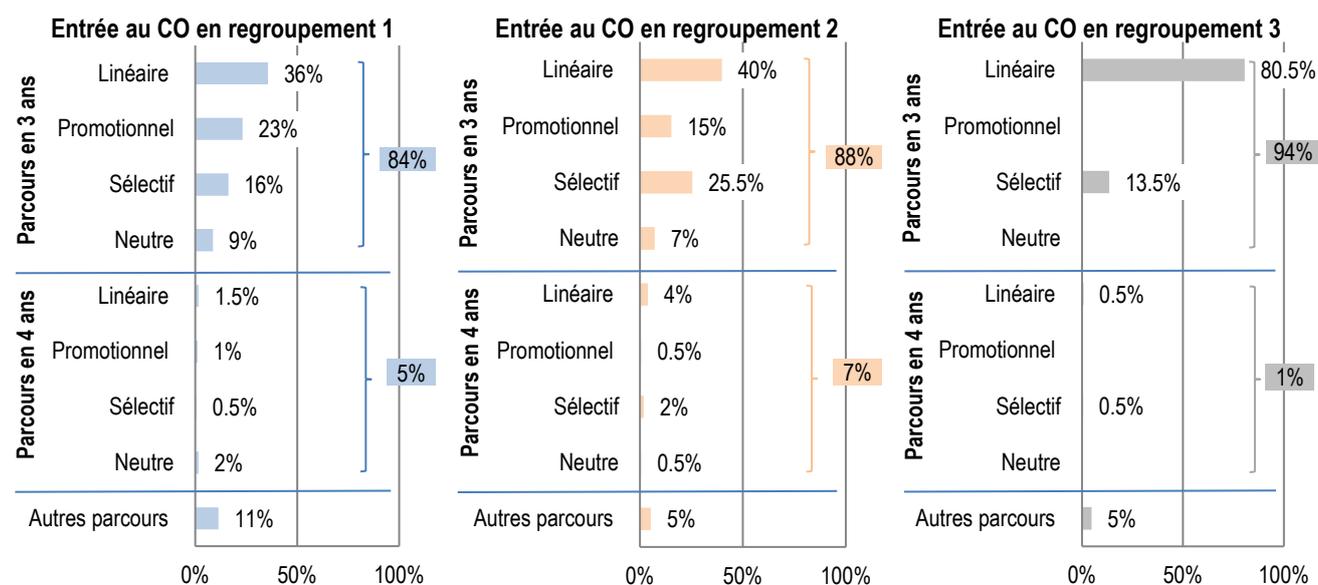
En ce qui concerne les parcours des élèves de R1 et R2, le premier constat est qu'environ quatre élèves sur dix ont suivi un parcours linéaire en trois ans (c'est-à-dire dans le même niveau d'exigences scolaires). Près d'un quart de celles et ceux entrés en 2020 au CO en R1 et 15% en R2 ont connu une réorientation promotionnelle sans redoublement qui a perduré jusqu'à la fin du CO (passage de 9<sup>e</sup> R1 à 11<sup>e</sup> LC par exemple. Enfin, les parcours sélectifs en trois ans ont concerné 25% des élèves ayant débuté le CO en R2 qui se retrouvent en section CT ou en classe-atelier en 11<sup>e</sup>. Pour les élèves commençant le CO en 9<sup>e</sup> R1, une forme de parcours sélectif en trois ans est également possible avec une orientation vers une classe-atelier : ce type d'orientation concerne 16% des élèves entrés en 9R1.

Les parcours neutres en trois ans concernent 9% des élèves dont l'entrée au CO s'est faite en R1 et 7% pour celles et ceux en R2 (contre 12% dans la volée de 2011). Il s'agit le plus souvent de réorientations promotionnelles que les élèves n'ont pas réussi à confirmer l'année suivante.

Enfin, le redoublement concerne environ 5% des élèves ayant commencé le CO en R1 et 7% en R2 (contre respectivement 16% et 12% dans la volée de 2011). Parmi celles et ceux qui redoublent après avoir commencé le CO en R1, un sur cinq accède à un parcours promotionnel (passage de R1 à LC) en quatre ans, tandis que cette proportion n'est que d'un élève sur sept pour celles et ceux ayant débuté en R2.

En termes d'évolution par rapport à la cohorte d'élèves entrée au CO en 2018 (voir les données dans le classeur Excel D3 sur la page des [Repères et indicateurs statistiques](#)), on peut constater que le taux de redoublement a été divisé par deux pour les élèves ayant débuté le CO en 9<sup>e</sup> R1 (passé de 10% à 5%) ou en 9<sup>e</sup> R3 (de 2% à 1%). La diminution est un peu plus faible pour les élèves ayant débuté en 9<sup>e</sup> R2 (de 10% à 7%). Si la volée d'élèves entrée au CO en 2020 a enregistré moins de redoublements, elle a en revanche connu une légère augmentation des parcours sélectifs en trois ans par rapport à celle de 2018. En effet, toutes sections confondues, 15% des élèves ont connu un parcours sélectif (vs 13% pour celles et ceux entrés au CO en 2018).

D3.i Parcours scolaires<sup>(1)</sup> des élèves, selon le regroupement fréquenté à l'entrée au CO en 2020<sup>(2)</sup>



<sup>(1)</sup> Les parcours ont été construits sur la base de quatre observations entre le 30 septembre 2020 et le 31 décembre 2023 (voir [Pour comprendre ces résultats](#)). Les parcours des volées 2011, 2013, 2016 et 2018 sont disponibles dans le classeur Excel.

<sup>(2)</sup> Le champ n'inclut que les élèves qui étaient au CO en 9<sup>e</sup> en septembre 2020.

Source : SRED/nBDS.

## Pour en savoir plus

- Brochure d'informations générales du CO : <https://www.ge.ch/document/depliant-bienvenue-au-cycle-orientation>
- Petrucci F., collab. Rastoldo F., Roos E. (2024). *Séparer pour adapter l'enseignement : quand la solution devient le problème. L'effet de l'enseignement sur les acquis scolaires dans les filières du cycle d'orientation genevois*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/36887/telecharger>
- Petrucci F., Rastoldo F., Roos E. (2024). « Séparer pour adapter l'enseignement : quand la solution devient le problème. » *Note d'information du SRED, n°87*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/36888/telecharger>
- Guilley E., Gianettoni L., Carvalho-Arruda C., Moubarak E. (2012). « Les parcours scolaires et les aspirations professionnelles des filles et des garçons : choix individuel ou respect des normes ? » *Note d'information du SRED, n° 51*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/10368/telecharger>
- Evrard A., Petrucci F., Rastoldo F. (2019). *Les effets de la réforme du cycle d'orientation sur les parcours de formation des élèves*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/17372/telecharger>
- Règlement du cycle d'orientation (RCO) du 9 juin 2010 C 1 10.26 <https://silgeneve.ch/legis/index.aspx>

## Pour comprendre ces résultats

### Conditions d'accès aux différentes sections (10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>)

À l'issue de leur 9<sup>e</sup> année et 10<sup>e</sup> année, les élèves sont orientés vers les sections Communication et technologie (CT), Langues vivantes et communication (LC), Littéraire et scientifique (LS) en fonction de leurs résultats.

- Section CT : élèves promus du regroupement 1 ou de la section CT.
- Section LC : élèves promus du regroupement 2 ou de la section LC ; élèves promus du regroupement 1 ou de la section CT, avec une moyenne générale de 5 et, au plus, une seule moyenne insuffisante à l'exclusion du français et des mathématiques.
- Section LS : élèves promus du regroupement 3 ou de la section LS ; élèves promus du regroupement 2 ou de la section LC, avec une moyenne générale de 5 et, au plus, une seule moyenne insuffisante à l'exclusion du français et des mathématiques.

À noter que les normes d'orientation ont changé à partir de la rentrée 2014 en passant de 4,8 à 5,0 de moyenne générale.

### Règlement du cycle d'orientation (RCO) du 9 juin 2010 C 1 10.26

#### Art. 56 Redoublement

- 1 Un élève qui ne remplit pas les conditions de promotion peut demander à redoubler son année dans le même regroupement ou dans la même section.
- 2 La direction examine les demandes de redoublement notamment sur la base des efforts fournis par l'élève, de son parcours, de sa situation ainsi que du préavis des professionnels de l'école qui le connaissent.
- 3 Le redoublement ne peut être accordé qu'une fois au cours du cycle d'orientation et pour autant que l'élève n'atteigne pas l'âge de 18 ans au cours de la 11<sup>e</sup> année de scolarité.
- 4 En cas d'échec au cours d'un redoublement, le directeur peut imposer une réorientation sans attendre la fin de l'année en cours.

### Parcours scolaires

Les parcours ont été construits sur la base de quatre observations : regroupement fréquenté à l'entrée au CO (au 30 septembre 2020), la situation une année et demie après (au 31 décembre 2021, date à laquelle l'élève se trouve en principe en 10<sup>e</sup> année), la situation deux ans et demi après (au 31 décembre 2022, date à laquelle l'élève se trouve en principe en 11<sup>e</sup> année) et enfin la situation trois ans et demi après (au 31 décembre 2023, date à laquelle l'élève se trouve en principe au début du secondaire II ou effectue une quatrième année au CO s'il ou elle a redoublé).

Les réorientations peuvent être intra- ou interannuelles ; cette distinction n'apparaît pas dans le tableau **D3.h** et le graphique **D3.i**.

Par ailleurs, certains changements de regroupements ou sections échappent à cette analyse basée sur quatre observations. Il s'agit spécifiquement des réorientations multiples qui se déroulent durant une unique période d'observation : par exemple, les changements de parcours d'un ou une élève qui commence le CO en R2 à la rentrée 2020, a une promotion en R3 en novembre 2020 et qui, à la rentrée suivante, a une réorientation en LC, ne sont pas visibles dans ce tableau. En conséquence, le nombre de réorientations est probablement un peu sous-estimé.

### Typologie des parcours

- **Parcours linéaire** : l'élève fréquente un regroupement ou une section de même niveau d'exigences scolaires durant tout le parcours au CO.
- **Parcours promotionnel** : l'élève fréquente en 11<sup>e</sup> une section correspondant à un niveau plus élevé d'exigences scolaires qu'en 9<sup>e</sup>.
- **Parcours sélectif** : l'élève fréquente en 11<sup>e</sup> une section correspondant à un niveau moins élevé d'exigences scolaires qu'en 9<sup>e</sup>. Après une entrée en 9<sup>e</sup> R1, la poursuite dans une section moins exigeante correspond à l'orientation en classe-atelier.
- **Parcours neutre** : l'élève a connu une réorientation promotionnelle suivie d'une réorientation sélective, ou une réorientation sélective suivie d'une réorientation promotionnelle, avec au final un même niveau d'exigences scolaires en 9<sup>e</sup> et en 11<sup>e</sup>.
- **Autres parcours** : parcours incomplets au CO (rupture de parcours au CO, départ du CO avant la 11<sup>e</sup>), parcours des élèves provenant des classes d'accueil, départ dans une école privée, etc.).

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>